

	Température	Pluie
MER 05	15 ---	9 ---
JEU 06	10 ---	0 ---
VEN 07	14 ---	3 ---
SAM 08	10 ---	0 ---
DIM 09	12 ---	1 ---
LUN 10	13 ---	2 ---

Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Flavescence dorée**
- **Cicadelle verte**
- **Divers**

Stades phénologiques

La floraison débute sur la majorité des parcelles. Quelques parcelles plus en retard sont encore au stade "boutons floraux séparés" (Mauzac, Loin de l'oeil, Fer Servadou). Sur les parcelles les plus précoces le stade "pleine floraison" est atteint (Gamay, Chardonnay, Merlot).

L'avancement présente quelques jours de retard par rapport à l'année dernière.

La semaine dernière, lors des pluies du 27 et 28 mai le cumul se situe entre 1 et 7,5mm suivant les secteurs.

MILDIOU

Analyse de risque

Observations:

Des contaminations de masse ont été recensées sur de nombreux secteurs, dans deux situations ils sont associés à un dégât sur grappe. La fréquence reste faible, les taches sont observées sur des témoins non traités et dans le vignoble.

Modélisation :

La pression exercée par le mildiou est en hausse en tous secteurs. Des contaminations de masse sont possibles à partir d'un cumul de 4mm, excepté sur les secteurs de Castanet et Senouillac où un cumul de 20mm serait nécessaire. Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques.

De nouveaux symptômes devraient apparaître dans les prochains jours, suite aux contaminations du 24 et 28 mai.



Préconisations

La sensibilité est maximum au stade "floraison", un cumul de 4mm peut engendrer des contaminations de masse. Intervenez avant les épisodes pluvieux prévus, si vous êtes en fin de rémanence ou si lessivage.

Strictement préventifs:

* *Slogan, Sillage, Chaoline,*

fosétyl/métirame-zn, 4kg/ha (3 applications max)

* *Rhodax Express, fosétyl/mancozèbe,*

4kg/ha (2 applications max), CMR, ZNT 50m

* *Mildicut, disodium phosphonate/cyazofamide 4,5L/ha (3 applications max)*

* *Profiler, fluopicolide/fosétyl AI 3kg/ha (1 application max)*

* *Redeli, phosphonate de disodium,*

2,5L/ha (3 applications max) + contact biocontrôle

* *Lutiram, Polyram DF, métirame de zinc,*

2kg/ha (3 applications)

* *Etonan, Pertinan, LBG01F34,*

phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max)+contact biocontrôle

Préventif avec une action de rattrapage si application dans les 24 h qui suivent la pluie:

* *Ampexio, Revoluxio, mandipropamid/zoxamide, 0,5 kg/ha (1 application max)*

* *Resplend, amétoctradine/dimétomorphe, 1L/ha (1 application max)*

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 60% à 70% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

Le stade "Floraison" est un stade de sensibilité maximum pour les grappes. Des contaminations sont possibles

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

Des symptômes sur feuilles sont régulièrement observés sur le vignoble, les parcelles à historique semblent plus impactées. Sur les témoins non traités la fréquence de ceps touchés par au moins une tache peut atteindre 50%.

Ces symptômes seraient issus des pluies contaminatrices de début et mi-mai.

**Analyse de risque:**

Le stade "Floraison" marque le début de la sensibilité des grappes qui sera maximale au stade "nouaison". Des contaminations peuvent avoir lieu lors des pluies prévues mercredi (05/06).

De nouvelles taches devraient apparaître suite aux pluies survenues fin mai.

Préconisations

Les pluies annoncées peuvent être contaminantes. Au stade floraison la sensibilité des grappes débute, soyez couverts pour les pluies prévues cette semaine.

Privilégiez la polyvalence des produits.

* *Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métiram-zn, 4kg/ha (3 applications max)*

* *Rhodax express, fosétyl Al/mancozèbe 4kg/ha (4 applications max), CMR, ZNT 50 m*

* *Dithane neotec, mancozèbe 2kg/ha (4 applications max), CMR, ZNT 50 m*

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* *Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,25L/ha (2 applications max)*

* *Formose, Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), CMR*

* *Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,5L/ha (2 applications max)*

* *Safran, tétraconazole/fenbuconazole, 0,4L/ha (3 applications max)*

Spécialités à base d'Amidoxime

* *Dynali, Rocca, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)*

Spécialités à base de strobilurines

* *Natchez, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)*

Spécialités à base de SDHI:

* *Luna sensation, Luna xtend, fluopyram/trifloxystrobine 0,2L/ha (2 applications max). Ne pas utiliser sur la fleur (réglementation)*

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Des contaminations sont possibles lors des prochaines pluies.

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

A ce jour pas de nouveau symptôme recensé. Les premières taches observées sur un Chardonnay sur le secteur de Sénouillac, restent les seuls symptômes signalés.

Stade de sensibilité:

La période de sensibilité maximale est en cours, un risque de contamination est possible jusqu'à "fermeture de la grappe".

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle

Préconisations

Intervenir sur l'ensemble des parcelles.

* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), biocontrôle*

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* *Lidal, Concorde tétraconazole, 0,25L/ha (2 applications max)*

* *Formose, Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), CMR*

* *Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,25L/ha (2 applications max)*

* *Safran, tétraconazole/fenbuconazole 0,4L/ha (3 applications max)*

Spécialités à base d'Amidoxime

* *Dynali, Rocca, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5 L/ha, (2 applications max)*

Famille des benzophénones:

* *Vivando, métrafénone, 0,20L/ha (2 applications max)*

Spécialités à base de strobilurines

* *Natchez, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)*

Spécialités à base de SDHI:

* *Luna sensation, Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine 0,2L/ha (2 applications max). Ne pas appliquer sur la fleur (réglementation)*

A retenir

Protéger les parcelles jusqu'au stade "fermeture de la grappe.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

L'observation des glomérules devient plus régulière. Les infestations les plus importantes sont relevées sur le secteur de Rabastens. Sur les parcelles confusées le niveau reste faible.

Analyse de risque

Prévoir un dénombrement des glomérules au stade "pleine floraison", il permet d'évaluer le niveau de pression de la G1.



Glomérules

Préconisations

Seuil de nuisibilité: 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences.
(Avec confusion sexuelle: 5 à 10 glomérules pour 100 inflorescences)

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. Si le seuil est atteint en G1, l'intervention sera réalisée sur la deuxième génération lors de la détection soit des oeufs soit des têtes noires.

Pour les piégeurs, penser à changer les capsules de phéromones.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Prévoir des comptages.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations:

Des premières éclosions ont été relevées le 23 mai en cages d'émergence mais également sur le vignoble. Des larves sont encore observées cette semaine (L1 et L2);

Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. **Le T1 devra être réalisé entre le 20 et le 30 juin.**

Attention: épamprer les parcelles avant le traitement, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

CICADELLE VERTE

Analyse du risque

Observations:

Des larves sont observées en tous secteurs, le maximum atteint 20 larves pour 100 feuilles. Des adultes continuent de voler.

Analyse de risque:

Le risque est faible pour le moment. Ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure. Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager, si vous n'êtes pas au seuil.

Larve de cicadelle verte

**A retenir**

Surveillez vos parcelles.

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

DIVERS

Dégâts de vent: la casse de sarments est signalée sur certains secteurs.

Carences: des symptômes de carence en potasse sont observés sur le vignoble (attention lire les notices des foliaires utilisés, car certains sont fortement déconseillés pendant la période de la floraison).

Auxiliaires: des syrphes, larves de coccinelles et chrysopes sont recensés.



Syrphe sur inflorescence

Cigarier: des cigares sont visibles sur les parcelles, mais sont sans incidence.



Botrytis: ponctuellement, on observe la présence de taches sur feuilles.



La liste des biocontrôles se trouvent sur le site suivant : <http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

Prochain bulletin le 12 juin

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr – 07.80.56.95.60

